



## **180 secondes pour les droits de l'Homme au collège de l'Arche du Lude !**



Durant plusieurs mois, l'ensemble des classes de 4<sup>ème</sup> du collège, soit 55 élèves, ont participé au projet « 180 secondes pour les droits de l'Homme ».

Après un échange sur la charte des droits de l'Homme avec les Céméa, les élèves ont travaillé en groupe sur la réalisation de courtes vidéos, avec l'expertise de l'association Air. Ces vidéos traitent de sujets de l'actualité qui vont à l'encontre des droits de l'Homme sous la forme de discours rhétoriques.

Les 12 vidéos réalisées ont été présentées lors d'un temps commun mercredi 24 mai en présence de l'ensemble des élèves qui ont pu voter pour leur vidéo favorite et élire la meilleure réalisation. En parallèle du prix « élève », le lundi 5 juin, un jury d'adulte s'est réuni pour décerner le prix de la meilleure vidéo.

## **Une année de comptines à l'école maternelle Blotterie**

De novembre 2022 à mai 2023, sur 23 semaines, l'ensemble des classes de l'école maternelle Blotterie ont eu l'intervention d'une dumiste.

Présente 3 demi-journées par semaine sur l'école, l'intervenante de musique auprès des petits a travaillé, en collaboration avec l'équipe enseignante, des chants et comptines sur la thématique « autour du monde ».

Afin de laisser un souvenir aux élèves et aux familles, les enseignantes et les élèves ont confectionné des coffrets. Ils y ont placé des clefs USB sur lesquelles étaient enregistrées les comptines et chants appris par les élèves durant l'année scolaire.



Les 1<sup>er</sup>, 2 et 8 juin, l'école maternelle Blotterie a accueilli les familles pour une restitution des élèves dans le cadre de ce beau projet d'école.

## **Pour rappel, la Cité éducative jocondienne est passée à un appel à projet périodique !**

Depuis plus d'un an, la Cité éducative jocondienne fonctionne avec un appel à projet au fil de l'eau. Afin de simplifier et clarifier la procédure de dépôt de projet en ligne, à compter du mois de mai 2023, l'appel à projet sera périodique. Désormais, il y aura six phases distinctes pour déposer vos projets.

Voici, le **nouveau calendrier pour la procédure de dépôt en ligne** :

- Mai/juin 2023 : date limite de dépôt le **mercredi 14 juin 2023**
- Juillet/août 2023 : date limite de dépôt le **mercredi 16 août 2023**
- Septembre/octobre 2023 : date limite de dépôt le **mercredi 11 octobre 2023**
- Novembre/décembre 2023 : date limite de dépôt le **mercredi 29 novembre 2023**
- Janvier/février 2024 : date limite de dépôt le **mercredi 14 février 2024**
- Mars/avril 2024 : date limite de dépôt le **mercredi 10 avril 2024**
- Mai/juin 2024 : date limite de dépôt le **mercredi 12 juin 2024**

En cas de questionnement, n'hésitez pas à contacter nos chefs de projet de la Cité éducative : Maëlle Blanchemain et Pierre Claramonte ([citeeducative@joulestours.fr](mailto:citeeducative@joulestours.fr)).

**À venir :**

***Des informations sur les tournois de jeux d'échecs auxquels ont participé des élèves du quartier de la Rabière.***

## **Fiche à projet Cité éducative**

A partir du lien ci-dessous, vous trouverez le formulaire qui vous permettra de déposer votre projet auprès de la Cité éducative jocondienne.

Ce projet sera étudié par le comité opérationnel de la Cité éducative.

→ Prochaine date limite de dépôt : **mercredi 14 juin 2023**

**Dépôt de la fiche**



[citeeducative@joulestours.fr](mailto:citeeducative@joulestours.fr)

